



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet

Papeete, le 21 mars 2012

Bureau de la communication Interministérielle

INFORMATION MEDIAS

Visite officielle du Haut-Commissaire sur les atolls de Niau, Arutua, Ahe et Fangatau : rappel du partenariat État/ Pays au service du développement des communes des îles Tuamotu Gambier

Accompagné du chef de la subdivision des îles Tuamotu Gambier et de techniciens État et Pays, le Haut-Commissaire s'est rendu en visite officielle sur les atolls de Niau, Arutua, Ahe et Fangatau les lundi 19 et mardi 20 mars 2012.

Niau n'ayant que très rarement reçu la visite d'un représentant de l'État, M. Richard DIDIER et la délégation y ont été chaleureusement accueillis par la population, le Haut commissaire inaugurant à la demande du maire les travaux de rénovation de la mairie annexe récemment achevés. En 2009 la commune a bénéficié d'une subvention État (DGE) de 55% sur un montant de 30 Millions de XPF, enveloppe complétant son auto financement. Au cours de cette visite le représentant de l'État s'est également rendu sur le futur site d'implantation de l'abri de survie de Niau financé par le Contrat de Projets État/Pays. Ce bâtiment sera utilisé par l'école dont la reconstruction était rendue nécessaire suite à avis défavorable de la Commission de sécurité.

A Arutua, outre la visite des sites objets de projets en co-financement État/Pays, telle la rénovation de l'abri de survie et du hangar technique communal, la visite a permis à un agent de la Direction de la Réglementation et du Contrôle de Légalité (DRCL), grâce à la station mobile de recueil de passeports, de délivrer le document requis aux élèves d'une classe de Arutua préparant un déplacement d'études en Nouvelle-Zélande. A Ahe, le Haut-Commissaire a, outre la visite des infrastructures, délivré des ordinateurs aux élèves de l'école du village afin de compléter leur parc informatique.

Première visite du Haut-Commissaire sur l'atoll de Fangatau, ce déplacement a également consacré les projets en co-financement, à l'instar de la rénovation et l'extension de l'abri de survie comme de la centrale électrique hybride. En service depuis 8 mois cette réalisation permet une économie en carburant de près de 80%.

Lors de son allocution de bienvenue, le maire de Fangatau, M. Raymond VOIRIN, par ailleurs premier vice-président du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple des Tuamotu Gambier (SIVMTG), a souligné la nécessité, pour le maintien à niveau et le développement de la commune, de l'embauche d'une dizaine de personnes dans le cadre du dispositif des contrats de chantier de développement mis en place par l'État. Le Haut-Commissaire a sur place rencontré très concrètement trois futurs jeunes bénéficiaires de ce dispositif, en forte attente d'une activité rémunérée.

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr